



Lille, le 22 novembre 2019

*Madame la Députée,
Monsieur le Député,*

Nous sommes informés qu'un amendement a été présenté par la Députée Anne Laure CATTELOT, le 7 novembre en faveur des Sociétés musicales et Chorales, et propose la création d'un fonds de soutien de 5 millions d'euros,

Nous vous prions de trouver ci-joint, une copie de l'amendement présenté.

Celui-ci a été adopté en 1ere lecture.

La Fédération Régionale des Sociétés Musicales des Hauts de France, représente environ 650 Sociétés musicales, Chorales et 37 000 sociétaires dans notre Région.

La situation de nos Sociétés devient difficile et nous souhaitons vous rappeler que les Sociétés participent aux différents événements notamment patriotiques organisés par les Communes,

C'est aussi une vraie porte d'entrée à l'éveil musical et culturel, contribuant ainsi à l'animation de la vie locale.

Les sociétés musicales sont des structures présentes sur tout le territoire national, en particulier en zone rurale et fédèrent des personnes de tout âge, de tout niveau social, alliant l'art, le dévouement et la fraternité.

C'est pour cela que nous soutenons fermement l'amendement présenté et que nous demandons d'agir auprès de tous vos collègues afin qu'il soit adopté dans le vote définitif du budget 2020.

Vous remarquerez la date de cette lettre, elle n'est pas anodine ; le 22 novembre est en effet la Sainte Cécile, patronne des Musiciens.

Nous vous remercions par avance.

Veuillez croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, en l'expression de notre reconnaissance.

*Le Président de la Fédération
P ROBITAILLE*

Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts-de-France
121, rue Barthélémy Delespaul - 59000 Lille
Tél : 03 28 55 30 20 - Email : frsm@orange.fr